

# GUIDE DU CANDIDAT 2019

---

sim  MC  
16e édition

 **BOSCUS**

TEAM  
GEOPOL  
HEC

# **SOMMAIRE**

---

## **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Planning

Plan d'accès des lieux

## **INFORMATIONS SUR LA CONFÉRENCE**

Déroulement des phases de débats

Règles d'assemblée générale et de comités

Règlement des débats en assemblée générale

## **LE CAS**



# PLANNING

---

## JOUR 1 - 14 MARS

*HEC Montréal (édifice Decelles)  
Amphitêatre Levis et Hall des diplômés*

<b>18h00 - 18h30</b>	Inscription
<b>18h30 - 20h00</b>	Cérémonie d'ouverture
<b>20h00 - 21h30</b>	Cocktail

---

## JOUR 2 - 15 MARS

*Hôtel Holiday Inn*

<b>8h15</b>	Rassemblement à l'hôtel
<b>8h30 - 9h00</b>	Accueil des délégations
<b>9h00 - 12h00</b>	Débats
<b>12h00 - 13h30</b>	Dîner
<b>13h30 - 18h15</b>	Débats

*HEC Montréal (édifice Côte-Ste-Catherine)  
Restaurant Le Cercle*

<b>19h00 - 22h00</b>	Souper conférence
----------------------	-------------------

## JOUR 3 - 16 MARS

*Hôtel Holiday Inn*

<b>8h15</b>	Rassemblement à l'hôtel
<b>8h30 - 9h00</b>	Accueil des délégations
<b>9h00 - 12h00</b>	Débats
<b>12h00 - 13h30</b>	Dîner
<b>13h30 - 18h30</b>	Débats

*Bar L'Abreuvoir*

<b>22h00 - 3h00</b>	Soirée
---------------------	--------

---

## JOUR 4 - 17 MARS

*Hôtel Holiday Inn*

<b>10h00 - 12h00</b>	Débat
<b>12H30 - 13H30</b>	Cérémonie de fermeture



# PLAN D'ACCÈS DES LIEUX

## HEC MONTRÉAL

La cérémonie d'ouverture se fera à l'édifice Decelles de HEC Montréal :

5255, avenue Decelles

Montréal (Québec)

Canada H3T 2B1

Pour y accéder :

### Depuis l'hôtel Holiday Inn

Prendre le métro à la station Lucien L'Allier (ligne orange direction Côte Vertu).

Descendre à la station Snowdon.

Prendre la ligne bleue direction Saint-Michel.

Descendre à la station Côte-des-Neiges

### Depuis le centre-ville (station Guy Concordia)

Prendre l'autobus ligne 165

Pour plus d'informations : <http://www.hec.ca/campus/edifices/decelles/>



# HÔTEL HOLIDAY INN

Les trois jours de simulation se tiendront à l'hôtel Holiday Inn dans le centre-ville de Montréal (station Lucien L'Allier) :

5255, avenue Decelles  
Montréal (Québec)  
Canada H3T 2B1

Pour y accéder :

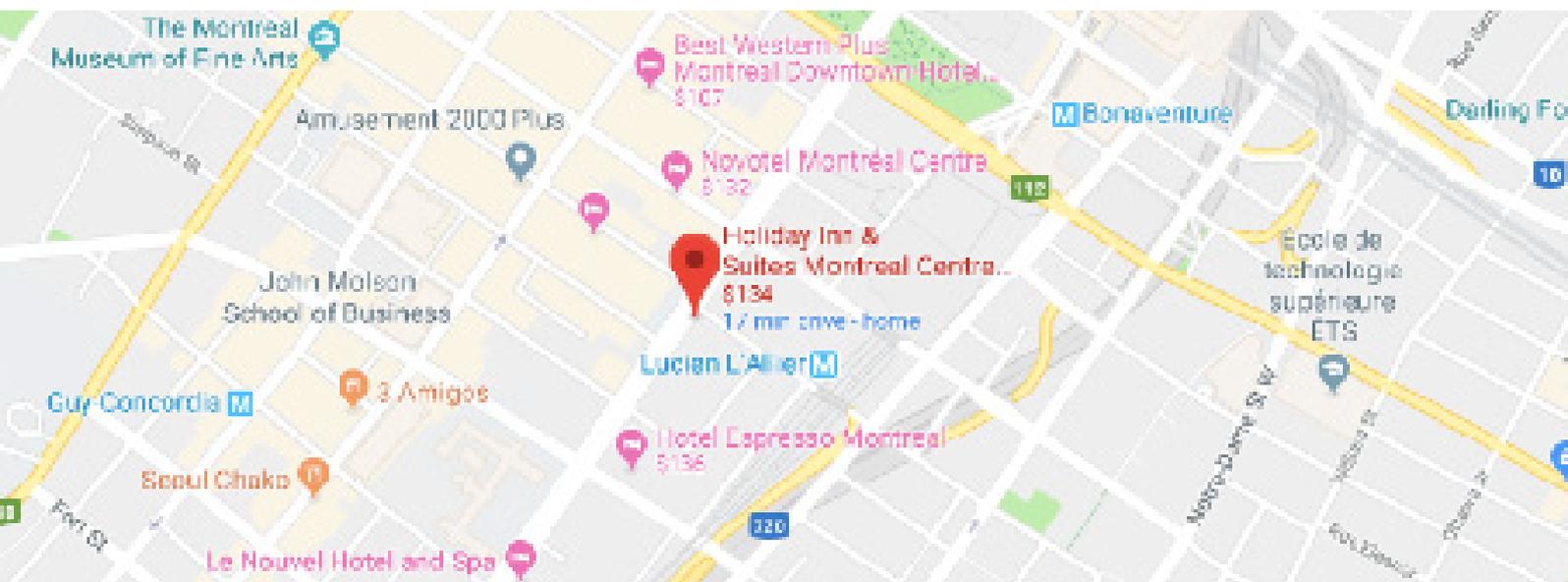
## Depuis HEC Montréal

Prendre le métro station Université de Montréal (ligne bleue) direction Snowdon.

Descendre à la station Snowdon.

Prendre la ligne orange direction Montmorency

Descendre à la station Lucien L'Allier





# DÉROULEMENT DES PHASES DE DÉBATS

---

Le guide du participant est un élément indispensable à une simulation géopolitique comme celle-ci. Dans ce guide, vous trouverez toute information pertinente à votre implication durant la fin de semaine. La lecture du guide du participant est plus que recommandée pour pouvoir assurer le bon déroulement de la simulation. Le but de cette simulation de l'OMC est de développer ses connaissances et aptitudes qui seront utiles à travers le parcours professionnel de chacun. Même si les efforts ont été déployés par le comité organisateur dans l'organisation de la simulation, la réussite d'une simulation en revient principalement au travail et à l'implication des délégués.

Pour bien jouer le jeu, les délégués doivent appliquer les efforts nécessaires pour bien connaître l'État-membre qu'ils représenteront. Les délégués doivent faire une recherche approfondie sur les relations économiques de l'État-membre en question. Les participants doivent également rechercher des informations sur les 2 cas qui sont présentés plus loin dans le guide du participant. **Les délégués doivent comprendre le rôle que joue leur État-membre respectif au niveau international et sa position sur les sujets traités.**

## RECHERCHE DE VOTRE ÉTAT MEMBRE ET DE VOS SUJETS

Pour cette simulation, les États membres auront à choisir, par un vote à majorité, le sujet qui sera à l'Ordre du jour. Les sujets sont présentés plus loin dans le guide du participant. Pour pouvoir assurer le bon déroulement de la simulation, les États-membres doivent voter pour un sujet qui les touchent directement. Par exemple, un État qui brime les droits et libertés de ses citoyens ne votera pas pour un sujet incluant l'application des droits et libertés dans le monde.

## LES PLACARDS ET LES NOTES

Le placard est le carton où est inscrit le nom de votre État membre. Il a deux fonctions. La première est pour être remarqué lorsque la chaise demande pour des motions. Si vous voulez être reconnu par la chaise lors de motion, levez votre placard à l'horizontale. Deuxièmement, il sert à voter donc lors des procédures de vote, levez votre placard à la verticale.

Les notes sont utilisées pour envoyer des messages à d'autres délégations puisqu'il n'est pas permis de parler à voix haute lors de débat formel. Simplement indiquer la provenance de la note et le destinataire et le rapporteur se chargera de passer le message.



## **OUVERTURE DE LA SESSION ET RÉGLAGE DE L'AGENDA**

Après vous avoir préparé dûment pour la conférence, vous vous présenterez à la conférence à HEC Montréal. Il est important de noter qu'aucun appareil électronique n'est autorisé dans la salle de conférence lors de session formelle. La chaise et les membres du podium feront une introduction pour vous souhaiter la bienvenue et pour vous présenter la conférence. La chaise ouvrira officiellement la session et les présences suivront.



## DÉBAT FORMEL ET INFORMEL

DÉBAT FORMEL	DÉBAT INFORMEL
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les règles et procédures sont imposées par la présidence ;</li><li>• Les délégués sont à leur siège et attentifs à la conférence ;</li><li>• Les délégués sont respectueux et respectent le décorum ;</li><li>• Durant les débats formels, les délégués seront :<ul style="list-style-type: none"><li>o Ajoutés à la liste des locuteurs pour faire des discours ;</li><li>o Soulèveront des points et motions ;</li></ul></li><li>• Aucun appareil électronique n'est permis.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les règles et procédures ne sont pas imposées par la présidence ;</li><li>• Les délégués sont attendus à aller discuter avec les autres délégués sur les sujets du comité ;</li><li>• Les délégués doivent être respectueux et diplomatiques ;</li><li>• Durant les débats informels les délégués devront :<ul style="list-style-type: none"><li>o Travailler sur les travaux en cours ;</li><li>o Discuter et débattre des sujets ;</li><li>o Suivre le travail des autres délégués ;</li></ul></li><li>• Les appareils électroniques sont permis pour travailler sur les résolutions.</li></ul>

### Débat formel

Les débats formels sont nécessaires au bon déroulement de la conférence. La principale fonction du débat formel est de voter sur les brouillons de résolutions, partager la position de son pays sur le sujet discuté et pour que le président puisse partager des informations utiles aux délégués. L'outil principal du débat formel est la liste des locuteurs. Il s'agit de l'ordre dans lequel les pays sont invités à venir à l'avant de l'assemblée pour livrer leur discours sur le sujet.

# RÈGLES D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DE COMITÉ

---

Ci-dessous vous sont présentées les règles de base concernant la tenue de l'assemblée générale. Il est important de respecter ces règles pour que le formalisme d'une assemblée générale soit correctement retranscrit lors de la simulation.

1. Les délégués se doivent de débiter chaque prise de parole par une formule d'appel de courtoisie. *Ex. : « M. le Président, chers délégués, »*

2. Lorsque vous prenez la parole il convient de toujours s'adresser à la présidence et non pas à un autre délégué. *Ex. : « Monsieur le Président, par votre entremise je souhaiterais revenir sur les propos du délégué représentant le Canada [...] »*

3. Pour tous les délégués, il convient de se lever lors de la prise de parole. Il convient aussi pour les hommes de fermer au moins l'un des boutons de leur veston lorsqu'ils se lèvent pour faire un discours.

4. Lorsque la présidence prend la parole ou se lève tous les délégués sans exception se doivent d'être assis et de cesser leurs conversations.

5. Si un délégué ne comprend pas une procédure ou les propos d'un autre délégué lors d'un discours, il peut demander un « point d'information ». *Ex. : Le délégué se lève alors et peut dire « Monsieur le Président, appel au règlement, je demande un point d'information sur la dernière déclaration du délégué du Royaume-Uni ».*

6. Si un délégué se sent lésé ou bien blessé par les propos d'un autre délégué lors d'un discours il peut demander un « point de privilège personnel ». *Ex. : Le délégué se lève alors et peut dire « Monsieur le Président, appel au règlement, je demande un point de privilège personnel concernant la dernière déclaration de la délégation de la Chine »..*

# RÉSUMÉ DES RÉGLEMENTS

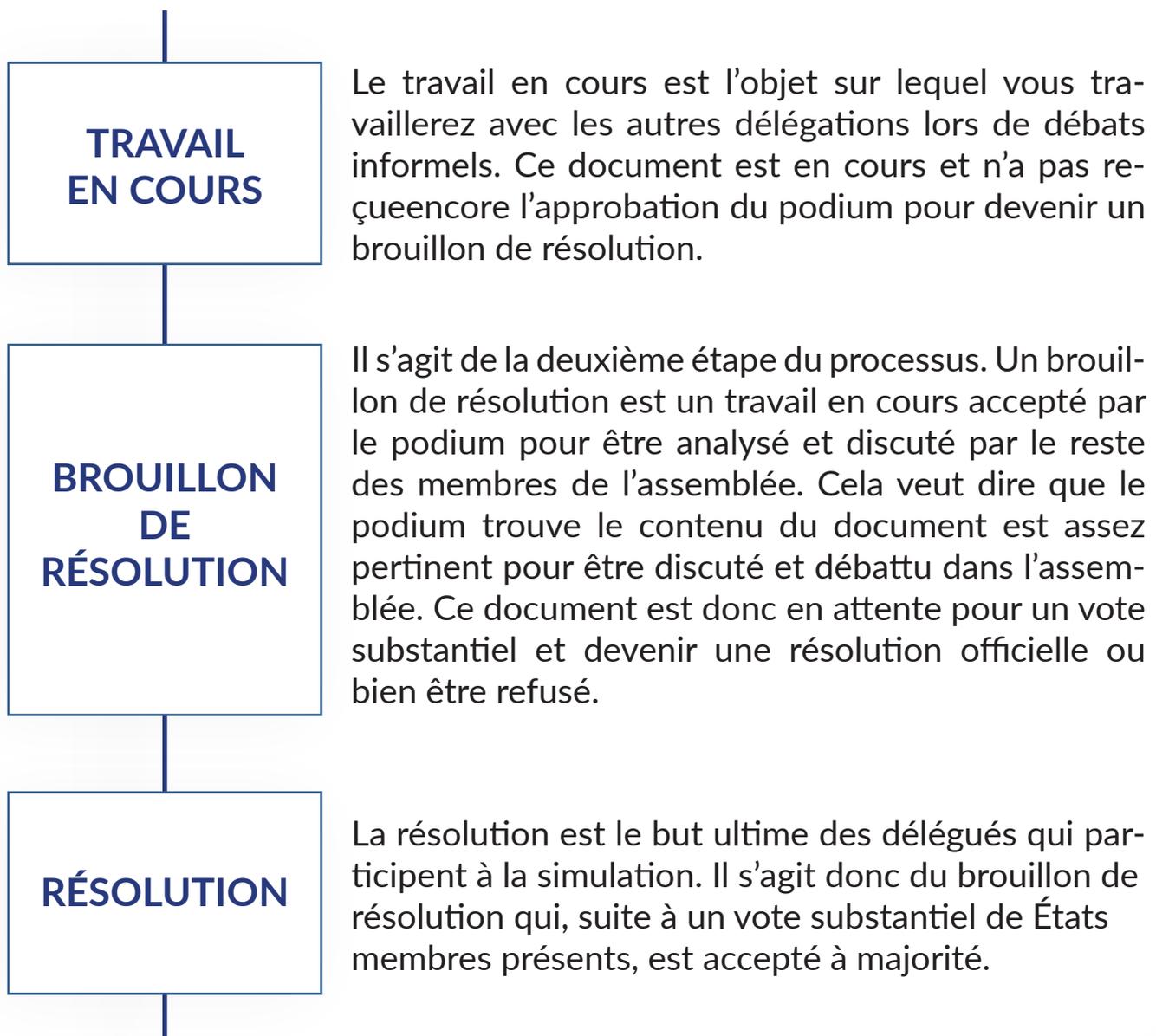
MOTION	OBJECTIF	VOTE	EXPLICATION
Point d'ordre	Corriger une erreur dans la procédure	Aucun	Référer à une règle spécifique
Point d'information	Demander une question	Aucun	Clarifier une procédure ou les propos d'un autre délégué lors d'un discours
Point de privilège personnel	Demander une accommodation	Aucun	Si un délégué se sent lésé ou bien blessé par les propos d'un autre délégué lors d'un discours
Appel à la chaise	Défier l'autorité de la chaise	Majorité	Quand vous n'êtes pas d'accord avec la décision de la chaise sur un point d'ordre
Suspension de la rencontre	Prendre une pause pour une période définie	Majorité	Utilisé pour aller en débat informel
Ajournement de la rencontre	Terminer la conférence	Majorité	Utilisé à la fin de la rencontre pour une fermeture définitive
Ajournement du débat	Terminé le débat sur le sujet sans procédure de vote substantiel	Majorité	Termine les discussions sur le sujet pour passer à l'autre.

MOTION	OBJECTIF	VOTE	EXPLICATION
Fermeture du débat	Voté immédiatement sur les brouillons de résolutions	Majorité de 2/3	Termine toutes les discussions sur le sujet actuel. Amène directement en procédure de vote.
Vote à l'appel	Au lieu de voter avec les placards, on vote un à un	Aucune	À la discrétion de la chaise
Adoption par acclamation	Adopter une motion unanimement	Aucune	Si un pays est contre, on doit aller en procédure de votes normaux
Régler le temps de parole	Régler ou changer le temps de parole à l'avant	Majorité	Approuvé par le podium
Fermer la liste des locuteurs	Aucun autre locuteur ne pourra être entendu à l'avant	Majorité	Quand il n'y a plus de locuteur, on entre en procédure de vote

# ÉCRITURE D'UNE RÉOLUTION

Une résolution de l'Assemblée est un texte officiel adopté par une majorité des membres de l'assemblée. Il s'agit d'une décision qui tente d'implanter des actions concrètes dans la gouvernance des États membres sur leur territoire. Dans une simulation de l'OMC, faire adopter une résolution est le but ultime que les délégations tenteront d'atteindre.

## LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉOLUTION



## TRAVAIL EN COURS

Une fois que l'agenda est décidé et que les discussions sur le premier sujet sont entamées, des groupes de délégations commenceront à travailler sur un travail en cours. Les travaux en cours sont des documents écrits par des petits groupes de délégations et qui seront discutés ensuite par l'ensemble des États membres présent dans l'Assemblée. Les travaux en cours peuvent être soumis à plusieurs corrections avant d'être approuvés comme brouillon par le podium. Un minimum de 20% d'une combinaison de signataires et de sponsors est nécessaire pour qu'un travail en cours soit considéré par la chaise.

### SPONSOR

- État membre qui crée le contenu du travail en cours avec d'autre délégation.
- Ils peuvent approuver les amendements amicaux.
- Les États membres qui sont sponsors d'une délégation devraient être préparé à défendre le contenu du document devant les autres membres de l'assemblée.
- Ils sont obligés de voter en faveur de l'adoption du document.

### SIGNATAIRE

- États membres intéressés à discuter et débattre du contenu de la résolution devant le reste de l'assemblée.
- Ils supportent souvent le contenu mais n'y sont pas obligés.
- Ils ne sont pas obligés de voter en faveur de l'adoption du document.

Un travail en cours devrait avoir un titre ainsi que des clause préambules et des clauses opératives.

Les **clauses préambules** ont pour but de détailler le raisonnement et les justifications de même que de rappeler les faits ayant mené à l'élaboration de la résolution. Ces clauses n'ont aucune valeur légale, et ne sont présentées qu'à titre informatif. Elles ne peuvent, en conséquence, faire l'objet d'aucun amendement.

Ex. : « Attendu que le droit de commercialiser à l'international est reconnu par l'article 5 de... »

Les **clauses opératives** sont le contenu et le cœur de la résolution. Elles présentent dans un ordre séquentiel logique. Ces clauses ont une valeur légale et peuvent faire l'objet d'amendements ou de suppression. Chaque clause débute par un verbe (dont le sujet est l'assemblée générale) mis en lien avec une clause préambule.

Ex : « Condamne fermement l'embargo de\_\_\_\_\_ »

## AMENDEMENTS

Un **amendement** est une clarification ou un changement demandé dans un brouillon de résolution. Il existe deux types d'amendement.

### AMICAL

- Un amendement amical est proposé par n'importe quel membre du comité, il sert normalement à clarifier un point.
- Si tous les membres qui sponsorise le document acceptent l'amendement, il devient automatiquement accepté dans le brouillon de résolution.

### NON-AMICAL

- Un amendement non-amical est une modification à un brouillon qui ne fait pas l'unanimité des sponsors.
- Un vote doit avoir lieu pour accepter un amendement non-amical.

# GLOSSAIRE

---

<b>Abstention</b>	<p>Il s'agit d'une option de vote lors d'un vote substantiel. Si un État membre choisi l'option « présent » lors de l'appel, il peut décider de voter pour, contre ou de s'abstenir lors de vote substantiel. Les abstentions ne sont pas considérées lors des comptes des votes.</p> <p><i>Exemple : si un brouillon de résolution reçoit 30 votes pour, 10 votes contre et 40 abstentions, la résolution passerait car les votes pour sont plus nombreux que les votes contre.</i></p>
<b>Ajournement de la rencontre</b>	<p>Termine la rencontre jusqu'à la prochaine conférence (fin catégorique de la rencontre)</p>
<b>Ajournement du débat</b>	<p>Termine le débat sur un sujet et sur tous les brouillons de résolution sur ce sujet.</p>
<b>Amendement amical</b>	<p>Amendement proposé par tous les sponsors de la résolution. Ces amendements deviennent automatiquement partis de la résolution,</p>
<b>Appel à la chaise</b>	<p>Une motion pour remettre en cause une décision de la chaise sur une règle. Il s'agit de remettre en cause l'autorité de la chaise.</p>
<b>Brouillon de résolution</b>	<p>Un travail en cours accepté par le Podium et qui est débattu et voté par l'Assemblée pour ensuite devenir une résolution officielle.</p>
<b>Clause opérative</b>	<p>Il s'agit d'actions que suggèrent un groupe lors de l'écriture d'une résolution.</p>
<b>Clause préambule</b>	<p>Ces clauses servent à définir le contexte historique d'événements ou de lois pertinentes pour expliquer une action suggérée dans une clause opérative.</p>
<b>Décorum</b>	<p>Ce terme attrait au respect général par rapport à l'autorité de la chaise, le droit de parler et des procédures dans l'Assemblée.</p>
<b>Débat formel</b>	<p>Il s'agit des périodes de débats et de discussions dans la salle de conférence, sous la supervision du podium et suivant les règles et procédures de la simulation.</p>
<b>Débat informel</b>	<p>Il s'agit des périodes de discussion informelle qui ne sont pas supervisées par le podium. Ces périodes doivent être demandées par motions.</p>

<b>Dilatoire (motion dilatoire)</b>	Une motion est considérée comme dilatoire lorsque la chaise la juge comme non-pertinente ou retardataire.
<b>Droit de répondre</b>	Il s'agit du droit qu'un État membre possède de pouvoir répondre directement à un autre État membre lorsque son intégrité est atteinte.
<b>État membre</b>	Un pays membre des Nations Unies nommé et accepté par l'Assemblée Générale suite à l'accord du conseil de sécurité. On compte présentement 193 États membres à l'ONU.
<b>Motion</b>	Une demande d'action, de faire quelque chose, lors de débats formels. Les motions sont votées par l'Assemblée.
<b>Motion rejetée</b>	Une motion invalide ou mal utilisée durant la conférence.
<b>Quorum</b>	Il s'agit du minimum d'États membres nécessaire pour que la rencontre puisse se dérouler. Il s'agit de 1/3 des États membres inscrit sur la liste du comité.
<b>Rapporteur</b>	Personne responsable de maintenir la liste des locuteurs, compter les votes et autres opérations administratives.
<b>Signataire</b>	Des signataires sont des États membre intéressés à discuter et à mettre de l'avant les propos d'un travail en cours. Un minimum de 20% d'une combinaison de signataires et de sponsors sont nécessaires pour qu'un travail en cours soit considéré par la chaise.
<b>Simulation de l'OMC</b>	Il s'agit d'une expérience éducative pour en apprendre davantage sur l'OMC et simuler les propos et action d'une conférence.
<b>Sponsor</b>	État membre qui crée le contenu d'un travail en cours. Un minimum de 20% d'une combinaison de signataire et de sponsor est nécessaire pour qu'un travail en cours soit considéré par la chaise.
<b>Suspension de la rencontre</b>	Suspension de la rencontre pour cause de débat informel. Il s'agit d'une motion proposée par un délégué pour suspendre les procédures formelles du débat.
<b>Travail en cours</b>	Brouillon sur lequel travaillent des délégations pour ensuite les faire adopter par les autre États membres de la conférence.
<b>Vote à majorité</b>	Il s'agit du seuil de vote nécessaire pour que la majorité des motions puissent passer. Il s'agit de 50% + 1.
<b>Vote procédural</b>	C'est un vote ouvert dans la conférence. Toutes les délégations doivent voter.

# LE CAS

---



Œuvrant depuis 1981, Boscus Canada inc est une organisation bien établie opérant dans l'industrie du bois d'œuvre en tant que grossiste, distributeur et courtier international. De plus, Boscus s'occupe de la distribution exclusive des produits Arbec. Elle est une des organisations des plus expérimentées de ce genre au Canada. Elle offre une vaste gamme de produits, qu'il s'agisse de bois résineux, de panneaux ou de bois franc, aux principaux utilisateurs tant au Canada, aux États-Unis qu'à l'étranger.

La constante croissance de la compagnie au fil des ans est largement due à son habileté à répondre aux besoins extrêmement diversifiés de sa clientèle. Quelles que soient les exigences, Boscus saura être à la hauteur de vos attentes. L'expertise de son personnel joint à un inventaire imposant ainsi qu'à une vaste gamme de produits font en sorte que Boscus puisse satisfaire tous vos besoins. La stratégie de l'entreprise repose sur 4 facteurs clés soit l'équipe et le savoir-faire, la réputation de Boscus et ses contacts, la capacité financière et la technologie de gestion.

Aujourd'hui l'entreprise détient 3 bureaux de vente à Ottawa, Vancouver et Orlando en plus de son siège social à Montréal. Boscus est aussi investi dans plusieurs filiales dans l'industrie du bois.

# INDUSTRIE DU BOIS

## PRÉSENTATION

### *Mise en contexte*

L'industrie du bois est au cœur de l'économie de plusieurs pays ou a déjà été une source de revenus importante pour bien des nations. Des hectares de forêts jusqu'aux milliers d'utilités de cette précieuse ressource naturelle, cette industrie, de par son ampleur, cause souvent des débats politiques, écologiques et économiques. En effet, le bois est utilisé comme source d'énergie primaire dans de nombreux pays ou comme matériaux de construction de prédilection dans d'autres, et le secteur des fournitures et produits dérivés, tel que le papier, est mondial. Dans cette industrie, les plus gros exportateurs sont souvent de grands pays avec une faible densité de population. Leur immense territoire signifie souvent une abondance de ressources naturelles telles que le bois, surtout dans les pays au nord de l'équateur. Pour ceux au Sud, ils l'utilisent souvent comme source d'énergie à bas prix.

## QUELQUES STATISTIQUES

L'Europe et L'Asie sont les plus grands exportateurs de bois, suivi par l'Amérique du Nord. Le bois est relativement léger en poids, car son poids spécifique est inférieur à  $500 \text{ kg/m}^3$ , ce qui est un avantage par rapport aux  $2.000\text{-}2.500 \text{ kg/m}^3$  pour le béton armé ou  $7.800 \text{ kg/m}^3$  pour l'acier. De plus, le bois est un matériau solide, car l'efficacité du bois à des fins structurales a des qualités similaires à celles de l'acier. La combustion du bois est actuellement la plus grande utilisation d'énergie provenant d'une biomasse de combustible solide. Le bois de chauffage peut être disponible sous forme de bûches, charbon de bois, copeaux, feuilles, granules et sciure. L'industrie est quasi-concentrée à égales parties entre l'utilisation de la ressource comme énergie et l'utilisation à des fins structurales.

La demande ne cesse de croître, mais elle peut tomber rapidement, comme ce fut le cas en 2008, où la récession avait paralysé l'industrie du bois, surtout dans le secteur industriel. Il est important de comprendre que le marché américain est le plus importants au monde et donc, la crise de 2008 a affecté le marché mondial alors que les mises en chantiers sont passés de 2.2 millions avant la crise à 450,00 après la crise.

De plus, avec une perte nette de 5.2 millions d'hectares par année, à cause de la déforestation mondiale, cette ressource deviendra de plus en plus rare. Il est important de comprendre la différence entre les bois exotiques et le bois des pays en développement. Ce dernier type de bois provient de forêt sous contrôle, souvent gouvernementale et renouvelable. Qu'arrivera-t-il aux prix, mais aussi, aux conséquences écologiques?

## **FAITS MARQUANTS**

**Brésil** : Le nouveau Président Jair Bolsonaro qui juge la forêt amazonienne comme « désertique et improductive » annonce un vaste de plan d'urbanisation pour assurer le développement économique de région. Au Brésil, la principale cause de déforestation est l'augmentation de l'élevage bovin pour fournir aux pays développés.

**Chili** : le nombre d'exports de planches de contre-plaqué augmente de 41% depuis 2013. Dans ce pays, on utilise du bois de plantation pour faire le contre-plaqué.

**Canada :** Les gratte-ciels en bois se font de plus en plus populaires au Canada mais ces constructions restent une petite part du marché. Le remplacement du béton par le bois pour la construction d'édifices est une alternative plus écologique et durable alors que l'industrie du béton représente environ 7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.



Les États-Unis imposent une taxe spécifique de 21% aux produits forestiers importés du Canada, ce qui pose une problématique aux usines de transformation du bois canadiennes, pour qui les États-Unis représentent le principal marché. Des taxes sont aussi imposées aux produits de bois chinois. Ceux provenant des autres pays sont à ce jour exempt.

**Europe :** Le nombre d'abattages d'arbres en Pologne augmente de 31% depuis 2010.

En Europe de l'Est, on observe un déclin dans l'import de meuble ce qui affecte le marché européen du bois. Les revenus du bois en Allemagne diminuent ce qui pousse les Allemands à augmenter le prix du bois. De plus, la demande fulgurante des États-Unis dans les dernières années a fait en sorte que les compagnies forestières européennes, notamment l'Allemagne et la Suède, délaissent d'autres marchés comme le Moyen-Orient, ce qui crée un déplacement des marchés en bonne partie dû à l'arbitrage que les compagnies maritimes permettent par le faible coût des conteneurs.

**Chine** : Selon les statistiques du China National Forest Product Industry Association, il y aurait environ 5500 usines de contre-plaqué dans le pays. Malgré ce grand nombre d'industries, la production de contre-plaqué a diminué de 2,7% de 2017 à 2018. Cependant, la production de bois à fin commerciale a augmenté de 8% de 2017 à 2018, soit un volume de 83,98 millions m<sup>3</sup>.

Il y a 10 ans, le Canada fournissait 75% de la demande de bois en Chine. Aujourd'hui, ce pourcentage est entre 20% et 25%. La Chine s'est plutôt tournée vers la Russie notamment pour des raisons de coûts et de transport. La crise de 2008 est partiellement responsable de cette variation.

**États-Unis** : Le pays voit une grande croissance économique suite à la crise économique de 2007-2008. En effet, puisque la majorité de l'importation du bois sert au domaine de la construction, la création de maisons ou l'indice de « housing start » est un bon indicateur de la santé de l'industrie du bois. On estime qu'un marché en santé voit 1,5 million de housing start par année alors qu'en 2008 ce nombre était en dessous de 450,000.



Le fond négocié en bourse WOOD indique les fluctuations de l'industrie du bois sur le NASDAQ

La grande différence entre le marché nord-américain et le reste du monde réside dans le fait qu'en Amérique du Nord, nous sommes dans un marché grossistes (push market) où nous créons la demande. En revanche, en Europe et dans les pays producteurs de bois d'œuvre, nous sommes plutôt dans un pull market où nous sommes réceptifs à la demande. Cela fait en sorte que le marché est plus stable dans les pays européens qu'en Amérique du Nord.

Facteurs qui rendent un marché favorable ou défavorable pour la vente de bois :

- Les conditions politiques et économiques des pays
- La cote de crédit des pays décidés par les banques
- La monnaie du pays
- La force du marché (besoin en bois, capacité de payer, récurrence des commandes, etc.)
- La météo et le climat
- La nature de l'utilisation (construction vs autre)
- La culture
- La disponibilité de forêts
- Autres

Pour vous situer :

En Amérique du Nord, on utilise le bois principalement dans le domaine de la construction.

En Europe et dans certains pays d'Asie, le bois est principalement utilisé pour la confection de meubles, portes et fenêtres, mise en forme du béton et emballage.

Dans les pays moins développés, le bois est une ressource combustible pour la production d'énergie. Il y a aussi une utilisation industrielle pour l'emballage de produits manufacturiers.

## PROBLÉMATIQUE

L'utilisation du bois comme source d'énergie est une des causes majeures de la déforestation dans les pays en voie de développement. En effet, cette source d'énergie polluante est liée à la production d'éléments nocifs, comme le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le monoxyde de carbone (CO) ainsi que des nanoparticules.

De plus, à titre d'utilisation industrielle, de nouveaux matériaux plus efficaces et plus écologiques sont disponibles sur le marché, et cette ressource se caractérise par un coût d'entreposage élevé, ce qui peut s'avérer très coûteux en temps de surplus d'inventaires. De plus, l'Industrie du bois est cyclique et volatile, étant souvent en période d'incertitude, notamment à cause des feux de forêts et les contraintes de transport et de logistique. Enfin, nous voyons un usage élevé de mesures protectionnistes dans cette industrie de la part de pays membres. La distribution de subventions et une gestion de l'offre du bois nuit à l'objectif de l'article 3 de l'accord du GAAT d'assurer une égalité de traitement entre les produits étrangers et les produits nationaux d'un pays. En augmentant artificiellement le prix pour les consommateurs et en réduisant les échanges, ces politiques causent un désavantage pour certaines nations, ce qui cause un dérèglement sur l'offre et demande globale, augmentant ainsi la volatilité.

Une autre problématique est l'optimisation de l'utilisation de la ressource. On estime qu'environ 30% des revenus des usines de transformation de bois proviennent de la vente de copeaux de bois aux papetières. Cependant, à cause du virage numérique mondial, on a de moins en moins besoin de papier. En conséquence, les usines de transformation de bois se retrouvent avec un dilemme de trouver une utilisation pertinente aux copeaux, aux retailles de bois et à la biomasse forestière.

## **PROBLÉMATIQUE**

Dans une économie à faible émission de carbone, les opérations forestières seraient idéalement axées sur des pratiques à faible impact et sur la plantation après utilisation afin de maximiser le rendement à long terme. De plus, les pays membres devraient trouver des solutions multilatérales qui réduiront la volatilité de l'industrie en favorisant le traitement national. **IMPORTANT:** l'utilisation du bois n'est pas toujours parfaite, mais son empreinte environnementale est bien meilleure que la plupart des substituts.

## **OBJECTIF**

Pourquoi l'OMC est concernée et doit agir :

Il est évident, à la lumière de ces constats, que l'industrie du bois va entreprendre tôt ou tard une période de changement et de transition si elle veut éviter une crise économique, écologique et même diplomatique. C'est pourquoi les pays membres de l'OMC se doivent de mettre en place une initiative pour éviter cette crise qui aura un impact sur tous les pays de façon importante.

Comment L'OMC devrait agir :

Puisque cette problématique est d'ordre mondial, le multilatéralisme et l'inclusion de tous les pays membres sont à privilégier. L'organe interne de l'OMC s'attend à des actions concrètes et des méthodes d'implémentation et de collaboration.

Éléments à prendre en compte :

Les pays membres devront aligner les intérêts communs ainsi que les intérêts particuliers de certaines nations ou groupes de pays. Les pays en développement, par exemple, utilisent souvent ces énergies non renouvelables à faible coût puisque les infrastructures en place ne permettent pas actuellement une transition rapide vers une industrie forestière 2.0. Par ailleurs, cette transition pourrait être plus rapide; les pays devront évaluer si les infrastructures actuelles sont capables d'absorber un changement rapide.

Il est impératif de trouver une solution aux coupes illégales qui ont lieu dans plusieurs pays en voie de développement. Ces coupes illégales créées des dérèglements dans le marché mondial et sont la cause de plusieurs problèmes dans l'industrie.

## **RÉSULTATS ATTENDUS**

### **Inconvénients**

Proposer des alternatives dans l'industrie du bois semble causer une panoplie de problèmes à plusieurs nations, et les bénéfices de ces initiatives peuvent se faire tarder à court terme. De plus, l'industrie du bois est un véhicule économique et énergétique important dans de nombreux pays, et une mauvaise transition pourrait sérieusement toucher la croissance économique de ces derniers.

### **Avantages**

Toutefois, une réflexion sur une transition dans l'industrie du bois s'impose. Il est urgent d'agir le plus rapidement possible pour assurer une transition adéquate qui respecte les intérêts de tous les pays, afin d'éviter une crise et renforcer un pilier de l'économie mondiale vers une gestion durable de ses ressources. Comment allier cette industrie avec les nouvelles réalités d'aujourd'hui, tout en assurant la pérennité de cet important vecteur économique?

## **CONCLUSION**

L'OMC est optimiste à la collaboration entre les pays membres et les solutions communes qui seront proposées au cours des prochains jours. Certains pays tenteront de défendre leur industrie à tout coup, et leurs raisons sont totalement justifiables et compréhensibles. D'autres devront tenter d'accompagner ces nations fortement liées à l'industrie du bois pour son bénéfice et le bénéfice collectif. Chacun devra prendre en compte les intérêts de toutes les nations membres et de l'industrie qui a un poids d'influence important, représentant plusieurs secteurs connexes ayant des intérêts communs.

## **SOURCES ADDITIONNELLES**

### **Pistes de solutions :**

<http://www.ensyn.com/quebec.html>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1089314/chantiers-chibou-gamau-reliance-usine-pate-kraft-lebel-sur-quevillon>

<https://www.thinkwood.com/>

### **Documentations :**

<https://www.aacb.com/facts-to-understand-about-softwood-lumber-dispute/>

[http://wwf.panda.org/our\\_work/forests/deforestation\\_causes/illegal\\_logging/](http://wwf.panda.org/our_work/forests/deforestation_causes/illegal_logging/)

<http://cases.open.ubc.ca/illegal-logging/>

<https://www.illegal-logging.info/topics/eu-timber-regulation>

[http://www.xinhuanet.com/english/2018-01/05/c\\_136873892.htm](http://www.xinhuanet.com/english/2018-01/05/c_136873892.htm)

<http://www.rainforestinfo.org.au/background/causes.htm>